

REGARDS

CHÔMAGE

Traitement sympto- matique

David Angel

Le gouvernement veut combattre les causes réelles du chômage - mais s'en prend aux chômeurs plutôt qu'à la racine du problème.

Dans son discours du 15 octobre, Xavier Bettel a consacré onze phrases au problème du chômage. Alors que la version écrite du discours comportait 31 pages, même pas une page entière était consacrée à ce fléau qui est, d'autant plus depuis le début de la crise, un des sujets les plus préoccupants de notre époque. Il a annoncé quatre mesures concrètes destinées à lutter contre le chômage de masse, et particulièrement contre celui des jeunes : augmenter les effectifs de la « Maison de l'orientation » - créée en 2012 -, renforcer la « Garantie jeunes », la réforme de l'Adem et... encourager davantage les chômeurs à accepter des emplois.

« Nous devons libérer des moyens pour lutter contre les causes réelles du chômage », a déclaré le ministre de l'Emploi Nicolas Schmit lors de la présentation du tableau de bord sur l'emploi. Quelles sont donc ces causes réelles ? Le communiqué officiel du ministère de l'Emploi n'en dit pas grand chose. Trois grandes lignes afin de rendre la lutte contre le chômage plus efficace y sont présentées : Connaître le profil des demandeurs d'emploi, connaître les besoins du marché de travail et s'assurer de l'efficacité des instruments mis en place.

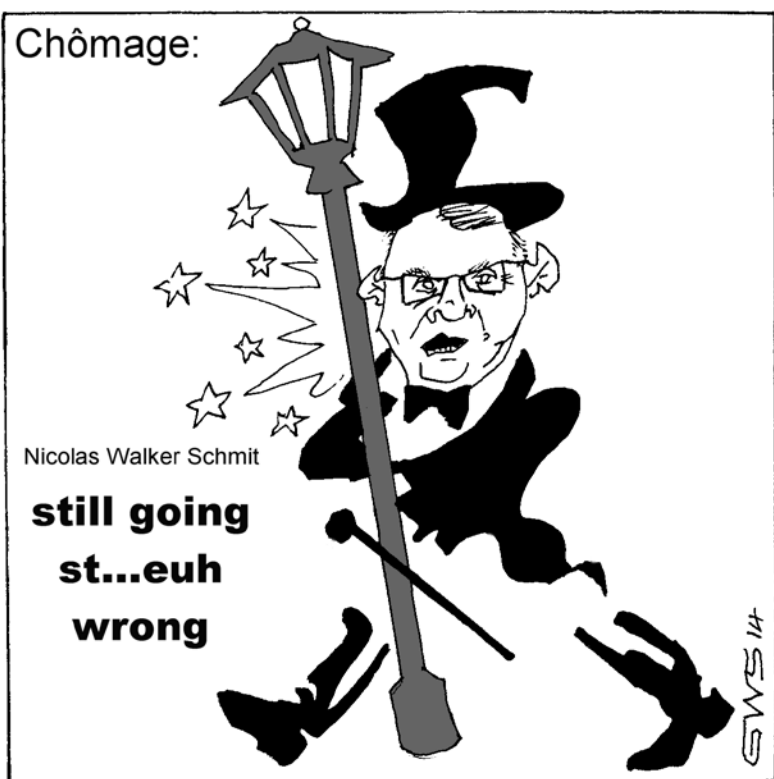
En septembre, il y avait au Luxembourg officiellement 17.953 personnes sans emploi, une augmentation de 5,2 pour cent ou 894 personnes par rapport au même mois de l'année 2013. 5.058 personnes sont affectées dans une mesure pour l'emploi, ce qui représente un plus de 11,9 pour cent en

une année. En tout, 23.011 personnes sont donc sans emploi ou dans une mesure de réinsertion professionnelle. Les frontaliers bénéficiant d'une « indemnité d'attente », les femmes chômeuses en congé de maternité et les chômeurs en « arrêt maladie » ne sont pas pris en considération dans ces chiffres. S'y ajoute encore le nombre de personnes n'étant pas inscrites auprès de l'Adem, mais sans emploi qui n'est pas connu non plus.

Assurer l'efficacité

Assurer l'efficacité des mesures pour l'emploi, c'est le but de trois mesures contenues dans le « Zukunftspak », à en croire le gouvernement : la réforme de l'« aide au réemploi », l'abolition de la « prétraite solidarité » et la réorganisation du remboursement partiel des cotisations sociales lors de l'embauche d'un chômeur de longue durée. En passant, ces trois mesures devraient permettre des économies atteignant les 106 millions d'euros jusqu'en 2018.

L'« aide au réemploi » est sensée garantir à un chômeur qui accepte un emploi moins bien payé que celui qu'il avait avant, une rémunération à hauteur de 90 pour cent du salaire antérieur. A cette fin, l'Etat compense, jusque là, la différence, et ce pendant quatre ans et jusqu'à la hauteur de 2,5 fois le salaire social minimum. Selon les plans du gouvernement, cette compensation sera plafonnée à une fois le salaire social minimum, donc à 1.921 euros. Pour Nicolas Schmit, cette mesure serait surtout destinée à combattre le « dumping social ». Il est vrai que de nombreuses entreprises ont profité de l'« aide au réemploi »



« Jeune homme appliqué recherche travail », Berlin, 1928.



PHOTO : WIKIMEDIA

pour payer des salaires bas d'office, sans que l'employé n'en soit touché. L'annulation d'une telle mesure sans engagements ou contreparties de la part des employeurs a pour résultat, cependant, une perte de salaire considérable et une réduction massive du pouvoir d'achat des concernés.

La « préretraite solidarité », mesure par laquelle les employés les plus âgés pouvaient faire place à des nouveaux-arrivants jeunes, sera abolie. Jugée inefficace par Nicolas Schmit, qui souligne d'ailleurs sur RTL que la problématique des retraites exigerait que les gens travaillent plus longtemps.

Rapprocher offre et demande

Pourtant, le fait qu'il y ait plus de demande que d'offre sur le marché de l'emploi n'exigerait-il pas exactement l'opposé ? Vu que depuis la révolution industrielle, les gains de productivité et les progrès techniques et donc la diminution de la masse de travail s'est toujours soldée par une diminution du temps de travail par personne. La journée de travail a été réduite de douze à dix et de dix à huit heures. Les congés payés ont été instaurés. La réduction du temps de travail servait autrefois de variable, afin de rapprocher le plus possible l'offre et la demande d'emploi. Aujourd'hui, c'est le chômage qui sert de variable.

Il y a moins de travail ? Au lieu de repartir ce qui reste sur la totalité des gens en capacité de travailler, une partie continue de travailler pendant huit heures par jour, pendant qu'une autre partie toujours plus grande ne travaille pas du tout. Le chômage de masse permet aux employeurs d'exercer de la pression sur les « insiders »,

ceux qui ont du travail en les menaçant avec les « outsiders », ceux qui veulent du travail. Ainsi, il est possible de détériorer les conditions de travail sans susciter de véritable lutte sociale : Si ça ne te plait pas, il y a toujours dix autres qui veulent ton poste !

« Lutter contre les causes réelles du chômage » est ce que veut Nicolas Schmit, « renforcer la coopération entre employeurs et Adem », ce que disait Bettel dans son discours du 15 octobre. Toute la politique de matière d'emploi du gouvernement actuel semble fondée sur l'idée que « ce sont les entreprises qui créent les emplois ». Afin de faire baisser le chômage, il suffirait, dans cette perspective, d'offrir les meilleures conditions possibles - droit du travail allégé, cotisations patronales basses, peu d'impôts - aux entreprises, afin qu'elles s'installent durablement au Luxembourg et offrent des emplois.

Mais les entreprises sont-elles vraiment pour autant dans la création d'emplois ? Pas pour l'économiste français Frédéric Lordon en tout cas. Dans le « Monde diplomatique », il explique pourquoi : « Les entreprises n'ont aucun moyen de créer par elles-mêmes les emplois qu'elles offrent : ces emplois ne résultent que de l'observation du mouvement de leurs commandes, dont, évidemment, elles ne sauraient décider elles-mêmes, puisqu'elles leur viennent du dehors - c'est-à-dire du bon vouloir dépensier de leurs clients, ménages ou autres entreprises. » Le « bon vouloir dépensier » des ménages est cependant très étroitement lié à leur pouvoir d'achat, qui est, lui, considérablement et constamment en baisse depuis le début de la crise. Il

le sera encore plus, une fois les 258 mesures annoncées par le gouvernement réalisées. « La croissance résulte en grande partie d'une demande intérieure forte » affirmait Jean-Claude Reding quelques semaines avant la présentation du budget pour 2015.

Pas de changement de paradigme

Xavier Bettel veut « encourager davantage les chômeurs à accepter des emplois, respectivement rendre plus difficile le refus d'un poste offert ». Celui qui ne trouve pas de travail y est pour quelque chose après tout, voilà le raisonnement qui se cache derrière cette phrase. Cela va de pair avec l'idée, très défendue notamment par Nicolas Schmit, que le chômage est avant tout un problème de formation. C'est ignorer le contexte économique européen. L'utilisation du chômage comme variable d'ajustement permet justement aux employeurs de toujours choisir la personne la plus et la mieux qualifiée, avec le plus d'expérience professionnelle et le moins d'exigences possibles. La vraie cause de l'ampleur du chômage chez les personnes moins

qualifiées est là. Au Luxembourg s'y ajoute la mobilité du marché de l'emploi dans la Grande région, exposant les salariés à une concurrence d'autant plus forte. Mieux adapter la formation au marché de l'emploi peut jouer un rôle dans la stabilisation du chômage, certes, mais les causes restent et le problème ne sera pas résolu. De même pour le renforcement des contrôles et les incitations à accepter davantage d'emplois proposés. En plus de contribuer à la stigmatisation des personnes en recherche d'un emploi, cela revient à traiter des symptômes plutôt que de s'en prendre à la racine du problème.

Ce qui reste ? Quelques mesures d'économies - mais pas d'idées nouvelles et pas de changement de paradigme surtout. Tant que la politique budgétaire du gouvernement sera uniquement orientée vers l'idée du « déficit zéro », il ne sera possible que de traiter les symptômes, de toute façon. Une lutte efficace contre le chômage requiert un changement de cap radical des politiques économiques menées, au Luxembourg comme en Europe.